



RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 30032

Numéro SIREN : 337 581 870

Nom ou dénomination : EYREIN-INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2014 sous le numéro de dépôt 414

JEAN CLAUDE LABORDE  
28 AV MARCEAU  
75008 PARIS

Nos références : / DRE

BRIVE, le 10 Mars 2014

*Certificat de dépôt d'acte(s) de société*

Numéro d'identification : 337/581 870  
Numéro de gestion : 1986 B 30032  
Forme juridique : Société anonyme  
Dénomination : EYREIN-INDUSTRIE  
Adresse :

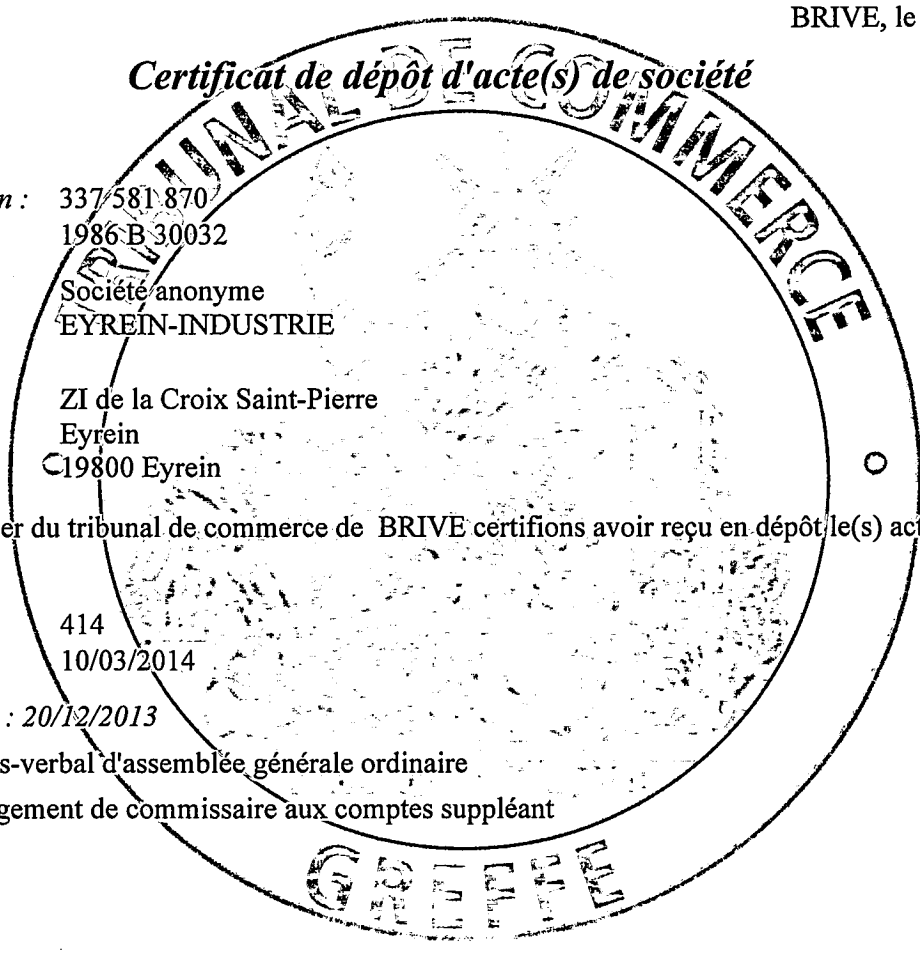
ZI de la Croix Saint-Pierre  
Eyrein  
19800 Eyrein

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de BRIVE certifions avoir reçu en dépôt, le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

Numéro du dépôt: 414  
Date du dépôt: 10/03/2014

- Acte en date du : 20/12/2013  
Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire  
Décision: Changement de commissaire aux comptes suppléant

Le Greffier,



**EYREIN-INDUSTRIE**  
Société anonyme au capital de 200 000 euros  
Siège social : ZI La Croix Saint Pierre, 19800 EYREIN  
337 581 870 RCS Brive

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 DECEMBRE 2013**

---

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société AUDY & ASSOCIES et du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Pierre DELSOL, à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société AUDY & ASSOCIES et de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement :

- Monsieur Grégory JUILLARD,  
Domicilié 4 Place de la Fontaine, 19250 Meymac,  
inscrit auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Limoges,

pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité étant précisé que pour les actions dont la propriété est démembrée, le droit de vote appartient à l'usufruitier.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité étant précisé que pour les actions dont la propriété est démembrée, le droit de vote appartient à l'usufruitier.*

---

Pour extrait certifié conforme  
Le président directeur général  
Eric MAGNE

